

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DDPS

Berne, 22 août 2024 / DR
VL/ OCAF

Expédition électronique : recht@babs.admin.ch

Ordonnance sur l'organisation de crise de l'administration fédérale (OCAF)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Commentaire général

Nous tenons à exprimer notre soutien à cette consultation et saluons les efforts entrepris pour réviser l'Ordonnance sur l'organisation de crise de l'administration fédérale (OCAF) afin de tirer les leçons de la gestion de la pandémie de Covid-19 et d'améliorer notre préparation face aux crises futures.

Le rapport explicatif de l'OCAF a mis en lumière les insuffisances observées dans la gestion de crise de l'administration fédérale, notamment le manque de coordination interdépartementale et l'intégration tardive des divers organes de crise. Cette situation a démontré la nécessité d'établir des bases légales adaptées pour garantir une réponse rapide et efficace en cas de crise complexe et multiforme.

Nous accueillons donc positivement cette ordonnance. Il en va d'un renforcement qualitatif indispensable de la capacité de gestion de crise au plan fédéral, en interaction avec les cantons et les communes, alors même que notre pays pourrait être amené à faire de plus en plus face à des crises aux conséquences potentiellement multiples.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jonas Projer